



## PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités  
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme  
et de l'aménagement

Affaire suivie par Christine Coussy  
Tél. 05 55 44 1946  
Mél : christine.coussy@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 12 JAN. 2016

### Extrait de la décision de la Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique (CNAC)

Lors de sa réunion du 24 novembre 2015, la Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique a décidé d'accorder l'autorisation à la Société Centrale d'Exploitation Cinématographique (SCEC), représentée par M. Michel FRIDEMANN, dont le siège social se situe 11 place Denis Dussoubs 87000 LIMOGES, de procéder à l'extension, sur la ZAC Ester, du multiplexe « GRAND ECRAN ESTER » par la création de 4 salles et de 450 fauteuils.

Le texte de cette décision a été notifié au Maire de Limoges pour être affiché à la mairie pendant un mois.

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Directeur délégué

Gérard JOUBERT